Publié sur le site internet de la Ville le 04/12/23

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE



Nombre de conseillers en exercice : 33

Votants : Abstentions : Pour :

Contre:

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le 27 novembre à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

Étaient présents :

Fabrice ROUSSEL
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSE
Noelle CORNO
Muriel DINTHEER
Philippe LE DUAULT
Camille BRANCHEREAU
Laurent BREZAC
Laurence RANNOU
Viviane CAPITAINE
Frédéric CHATELLIER
Claude LEFORT

Jean-Pierre GUYONNAUD

Anne OLIVIER

Denis BRIANT

formant la majorité des membres en exercice.

Eric NOZAY

Nathalie LEBLANC Sylvie LAJEANNE Philippe RODRIGUES ThérèseTRESPEUCH Oscar NAVARRO Charlotte PERCHER Erwan BOUVAIS

Annie LE GAL LA SALLE

Christophe BOUVIER-BRAULT Myriam BASOSILA MBEWA Christian GUILLEMINEAU Bénédicte de LANTIVY Sébastien ROUSSEL

Étaient absents excusés :

Laurent GODET, Marc FLEURY, Isabelle LE HEIN, Martin MOTTET

Avaient donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Laurent GODET à Laurent BREZAC, Marc FLEURY à Oscar NAVARRO, Isabelle LE HEIN à Sylvie LAJEANNE, Martin MOTTET à Noelle CORNO

Monsieur Christian GUILLEMINEAU a été élu Secrétaire de Séance.

RAPPORTS ANNUELS 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

DL_2023_11_05

Monsieur LEBOSSÉ et Monsieur BRIANT exposent :

Chaque année, les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau, de l'assainissement et du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés sont présentés en conseil métropolitain puis en conseil municipal.

Ils répondent à l'obligation de transparence, en donnant aux usagers de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement et de la collecte et du traitement des déchets, les informations prévues par le décret 95-635 du 6 mai 1995, complété par le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, et celles prévues dans l'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007.

Les rapports annuels 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau, de l'assainissement et du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés, ils sont disponibles à la Direction Aménagement et Transitions.

Présentés au Conseil Métropolitain de Nantes Métropole lors de sa séance publique des 22-23 juin 2023, ces rapports font aujourd'hui l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal, conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n°2016 - 1087 du 8 août 2016 – art 31.

Vu l'avis de la commission Aménagement et Transitions réunie le 14 novembre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

DE PRENDRE ACTE de la présentation des rapports annuels 2022 relatifs aux services publics de l'eau, de l'assainissement et des déchets.

Le Conseil Municipal prend acte des rapports d'activité.

Pour extrait certifié conforme, Le secrétaire de séance,

CHRISTIAN GUILLEMINEAU

Pour extrait certifié conforme, Monsieur le Maire,

FABRICE ROUSSEL

Reçu en préfecture le 01/12/2023 52LO

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE



Réalisation : Direction du Cycle de l'Eau

Commune de La Chapelle sur Erdre

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE



Éléments introductifs

Axe 1 : anticipation des besoins et sécurisation en eau potable

Axe 2 : santé et biodiversité des cours d'eau

Axe 3 : prévention des inondations

Axe 4 : accès à l'eau pour tous et relation usagers

Axe 5 : valorisation des ressources et diminution de l'empreinte écologique

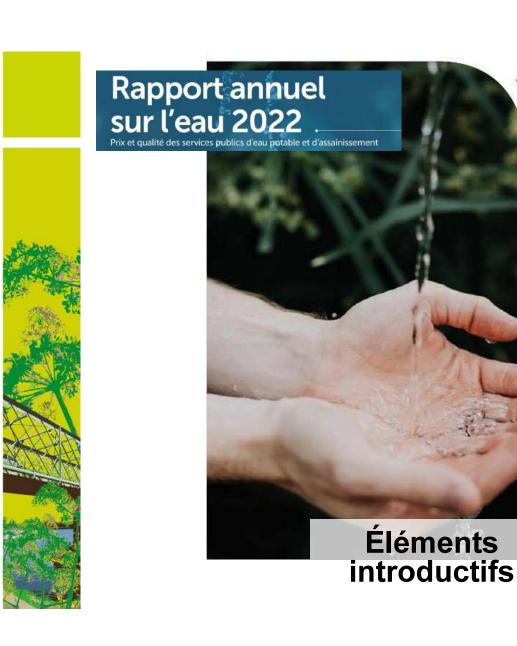
Contribution aux marqueurs : transition écologique / égalité / proximité

Éléments financiers

Reçu en préfecture le 01/12/2023

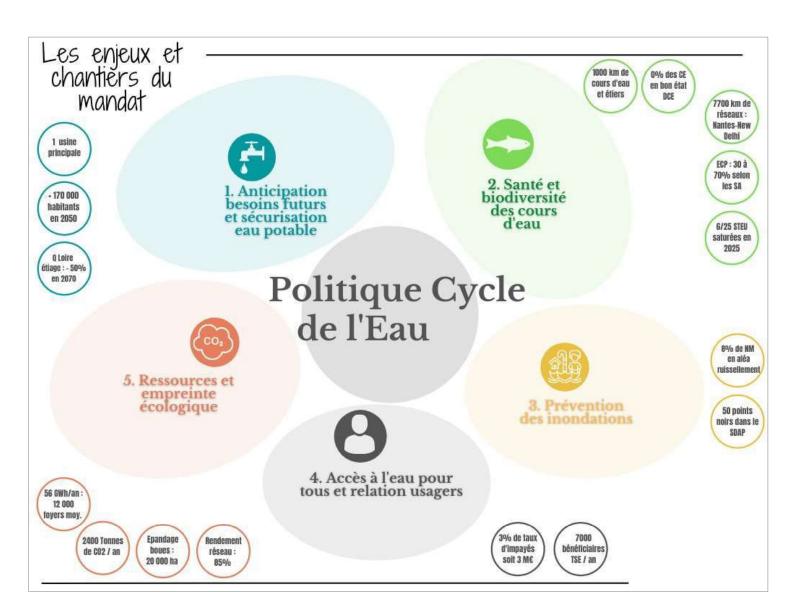
Nantes Metropole

Publié le 04/12/2023



Reçu en préfecture le 01/12/2023 52LO

Publié le 04/12/2023

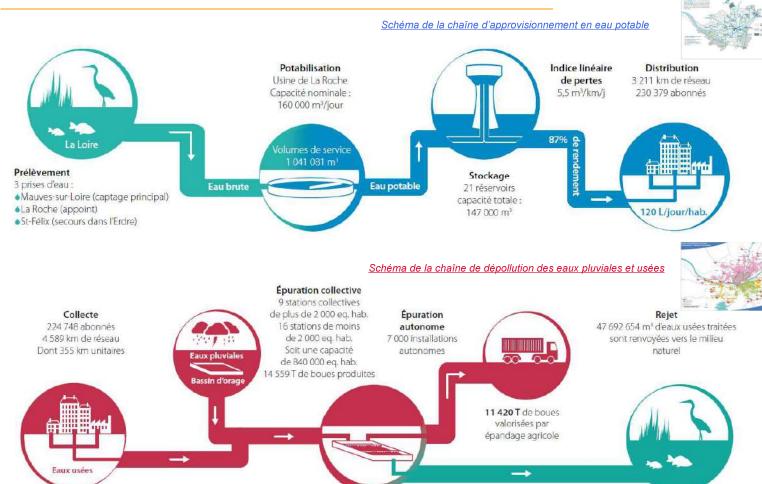


Reçu en préfecture le 01/12/2023

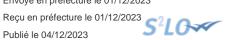
Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

Le cycle de l'eau domestique



Publié le 04/12/2023



ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE





abonnés au service public de l'assainissement collectif



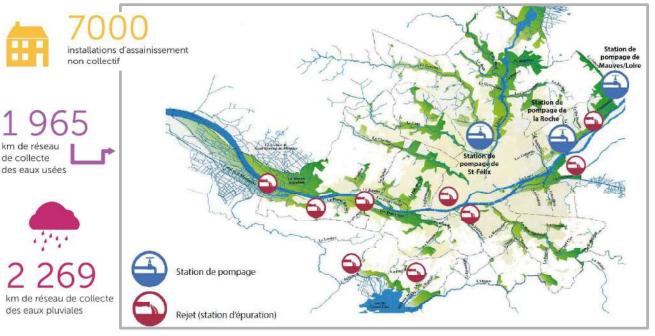
(population municipale)



usine principale de production d'eau



réservoirs pour une capacité totale de stockage de 147 000 m³









m³ consommés par les abonnés

6

Reçu en préfecture le 01/12/2023 52

Publié le 04/12/2023





Envoyé en préfecture le 01/12/2023

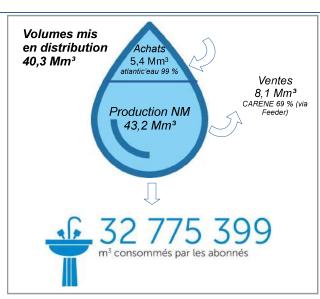
Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID : 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

Production et distribution d'eau potable





La qualité de l'eau

Une eau distribuée de bonne qualité microbiologique et physicochimique. Des dépassements ponctuels dans l'eau distribuée par l'usine du Plessis-Pas-Brunet (alimentant le nord de la Chapellesur-Erdre):

- Métabolite de pesticide ESA-métolachlore : dépassements inférieurs aux limites de consommation (dérogation préfectorale sur ce paramètre)
- Nitrates: eau temporairement déconseillée pour les femmes enceintes et nourrissons pendant 21 jours + actions correctives mises en place

Volumes consommés : -3 % par rapport à 2021

A nuancer car sous-estimation des volumes consommés 2020 (pas de relevés réels en raison de la crise sanitaire) puis régularisation en 2021.

Volume facturé sur la Chapelle-sur-Erdre :

0,88 Mm3 soit 2,7 % des volumes facturés sur Nantes métropole





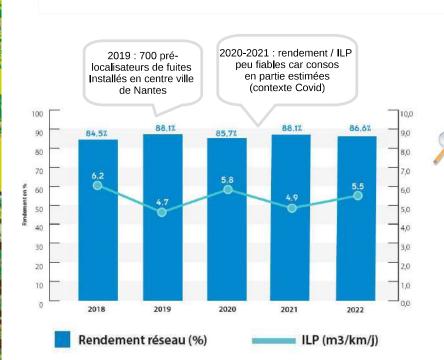


Connaissance et gestion du réseau d'eau potable



2022

- Une connaissance satisfaisante du réseau eau potable (indice de 99/120)
- Un réseau performant : rendement de 86,6 % > rendement seuil objectif fixé par décret de 2012 (72 % en 2022)





Sur la Chapelle-sur-Erdre:

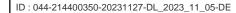
62 km de réseau de distribution (5% du linéaire total)

Un taux de renouvellement des réseaux en progression en 2022 :

- 0,79 % contre 0,65 % en 2021
- 25km de réseaux renouvelés contre 21 en 2021, 17 en 2020/2019 et 13 en 2018
- Objectif d'atteindre 1 % de renouvellement /an 9

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023



Eau potable : projets marquants 2022



- Modernisation usine eau potable : poursuite de la construction des ouvrages de la phase 2
- Sécurisation eau potable Mauves-sur-Loire : travaux réalisés (4 km de réseaux posés)
- Renouvellement de réseaux : à Nantes, Mauves-sur-Loire, Bouguenais, Saint-Herblain, Vertou et la Chapelle-sur-Erdre (9,6 km en tout)



- 2023-2024 : mise en service et réception des nouveaux bâtiments de l'usine eau potable suite modernisation
- Schéma directeur eau potable métropolitain, réflexion sécurisation à long terme (diversification ressources / sites de production)
- Schéma directeur départemental sécurisation AEP (pilotage Dpt 44)
- Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) à mettre en place
- Poursuite augmentation renouvellement pour atteindre les 1 %

Renouvellement canalisation en encorbellement sous le pont de la Noué Verrière (La Chapelle-sur-Erdre)









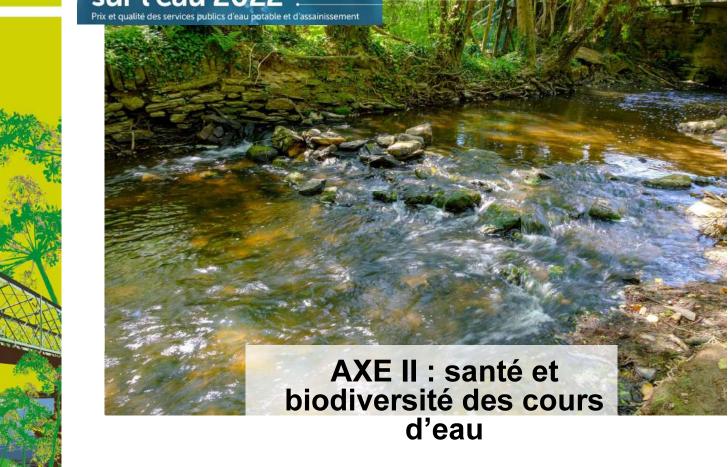
Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023







Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

Assainissement : collecte et rejets d'eaux usées





- 6,6 % du réseau d'eaux usées curé, 7,2 % pour le réseau pluvial
- Un travail d'autorisation des rejets « industriels » en progression :
 107 arrêtés et conventions fin 2022 (sur 180 conventionnables)

-1965 km de réseau de collecte des eaux usées



355 km de réseau 2 269 km de réseau de collecte des eaux pluviales

Des déversements moins importants en 2022 sur le réseau unitaire :

- Pluviométrie : cumul annuel de 672 mm (728 mm en 2021)
- Des rejets au milieu naturel inférieurs à 2021 mais importants pour 6 ouvrages sur 24, dont déversoir Broutelle = 50 % des flux par temps de pluie
- Un flux de DBO5 par temps de pluie estimé à 3,2 % du flux total produit en 2022, soit < au seuil réglementaire de 5 %

Une conformité à nuancer car certaines données considérées comme incomplètes



BSR, SDAEU, STEU Est, autosurveillance et métrologie, modélisation, renouvellement des réseaux ...

Sur la Chapelle-sur-Erdre:

216,3 km de réseau de collecte (4,7% du linéaire total)

Un déversoir d'orage





Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE







- Une connaissance satisfaisante du réseau assainissement (indice de 86/120)
- De nombreux ouvrages sur le territoire :

25 STEU

dont:

stations d'épuration collectives de plus de 2 000 équivalents habitants

postes de refoulement eaux usées

déversoirs d'orage

stations de relèvement eaux pluviales

Un taux de renouvellement des réseaux assainissement en baisse en 2022, contrairement à l'eau potable :

- **0,29** % contre 0,53 % en 2021
- 7 km de réseaux renouvelés contre 12 en 2021
- => Objectif d'atteindre 1 % de renouvellement /an







Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

Assainissement : traitement des eaux usées et gestion des boues



2022

- Des volumes traités en diminution par rapport à 2021
- Une conformité de plus de 99% des 9 stations d'épuration de plus de 2000 EH au regard des arrêtés préfectoraux (performance, équipement)

Station d'épuration Petite-Californie



2019

Les boues

Volumes traités par les stations d'épuration collectives

Station d'épuration de Tougas

2018

60000 [

Schéma directeur « boues » en cours

2022

 100 % des 15 599 tonnes de boues évacuées valorisées selon des filières conformes

2020

2021

• Épandage agricole : 75 % Compostage : 25 %

14

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023



ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

L'assainissement non collectif



2022

Taux de conformité des installations (contrôles 2022) :

• Conformes : 9 % (contrôle < 10 ans)

Conformes mais présentant un dysfonctionnement : 50 % (pas de délai de mise aux normes)

Non conformes : 41 % (mise aux normes dans un délai de 4 ans)



installations d'assainissement

habitants desservis



Activités et aides 2022

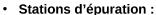
contrôles réalisés (conception, exécution, fonctionnement) contre 746 en 2021 Un dispositif d'aides financières pour la réhabilitation mis en place en 2009 : 133 670 € d'aides en 2022 (1,5M€ depuis 2009)

> Réhabilitation ANC: jusqu'à 65 % d'aides NM









- Tougas: maîtrise d'œuvre pour fin des travaux sur conduites de recirculation des boues, préparation du chantier de réhabilitation des ouvrages d'entrée de la station
- Petite Californie : diagnostic en urgence du digesteur et marché de réfection de l'étanchéité du dôme, consultation pour l'étude de diagnostic/faisabilité en vue d'une extension de la station
- Brains : attribution marché pour réalisation de la nouvelle station

Bassins de stockage-restitution :

- Barbin (Nantes): finalisation des démolitions préalable aux travaux et des études de bruits et vibrations
- Bas-Prés (Vertou): travaux de construction
- Renouvellement réseaux : Nantes, Saint-Herblain, Les Sorinières, Bouaye



Les perspectives

- Fin schéma directeur assainissement SyAM 35 et du schéma directeur boues fin 2023
- Projet nouvelle station d'épuration Nantes Est
- Poursuite augmentation renouvellement pour atteindre les 1 %



Diagnostic digesteur Petite Californie



BSR Bas-Prés (Vertou)



Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

Milieux aquatiques : enjeux et réalisations 2022



CHIFFRES CLEFS

- 1000 km de cours d'eau et étiers, 9500 ha de zones humides
- 0 % en bon état, mais des masses d'eau « vitrines »
- 2001 : début des actions sur les cours d'eau
- 2018 : prise de compétence GEMAPI



2022

- Poursuite de l'étude AMAPI = Ambition pour les Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- Bassins versants Cens-Gesvres et Charbonneau: première phase de travaux (restauration morphologique, continuité...)
- Grande vallée de Bouguenais et marais Nord Loire: poursuite des travaux (restauration hydraulique, gestion plantes invasives...)
- Finalisation des Contrats Territoriaux Eau (CTEau) Erdre et Marais Nord Loire 2023-2025
- Mise en place de la taxe GEMAPI au 01/01/23 pour une ambition renforcée

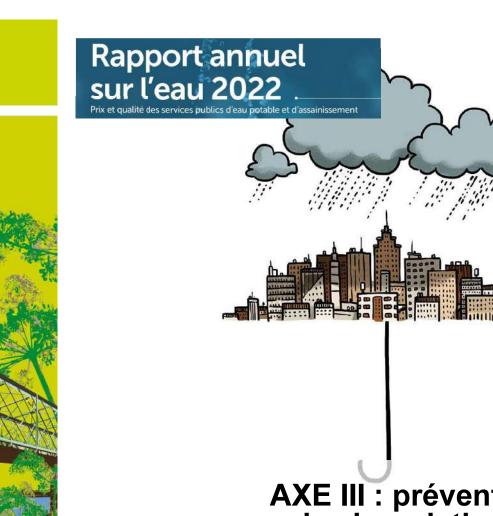
Les perspectives



- Poursuite des travaux en cours (programmations sur 6 ans)
- Finalisation étude AMAPI fin 2023 : ambition et priorités d'intervention à horizon 2033

Reçu en préfecture le 01/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE





AXE III : prévention des inondations



Pluvial: enjeux et réalisations 2022



CHIFFRES CLEFS

- Schéma directeur d'assainissement pluvial; points noirs. correspondant à 25 opérations
- 2019 : zonage pluvial annexé au PLUm
- 2021-2026: nouveau mandat, budget renforcé = 9 940 k€ (pour environ 15 opérations, études et travaux)



Inondations rue des Ormes, Vertou (été 2020)

Etudes et travaux hydrauliques 2022

- Secteur Grenouillis (La Chapelle sur Erdre) : présentation et validation par la commune des solutions à mettre en œuvre, suite à l'étude hydraulique
- Secteur la Verrerie (Couëron) : présentation et validation par la commune des solutions à mettre en œuvre, suite à l'étude de faisabilité de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales
- Secteur Ormes/Peupliers (Vertou): finalisation des études projet
- Secteur Scott (Basse-Goulaine) : réalisation de l'étude hydraulique, préparation de la maîtrise d'oeuvre
- Secteur de la Martellière (Saint-Sébastien-sur-Loire) : réalisation des 1ères investigations (ITV) et rédaction d'un cahier des charges d'étude hydraulique
- Secteur Petit Port (Nantes) : préparation des études de maîtrise d'œuvre
- Secteur de la Gare (La Chapelle-sur-Erdre) : travaux préparatoires à l'étude hydraulique en lien avec le pôle de proximité

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE





2022

- Accompagnement au zonage pluvial : publication du guide d'application pour professionnels de l'aménagement
- Renfort moyens humains:
 - Création d'une cellule conduite d'opération d'amélioration hydraulique (deux techniciens recrutés)
 - Recrutement d'une chargée de mission déconnexion des eaux pluviales (dans le cadre d'un appel à projets avec l'agence de l'eau)





- Poursuite des études hydrauliques et mise en œuvre des travaux
- Poursuite expérimentation désimperméabilisation / déconnexion des eaux pluviales (AAP agence de l'eau) sur secteur unitaire de Tougas et projet Grand Bellevue





Envoyé en préfecture le 01/12/2023 Reçu en préfecture le 01/12/2023

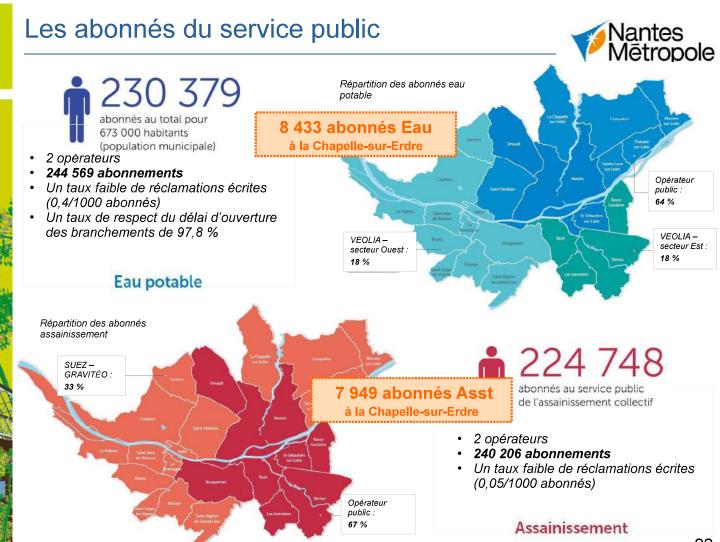
Publié le 04/12/2023



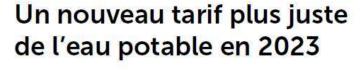
Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

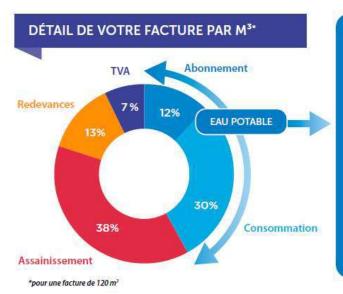
ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE



22







LA PARTIE EAU POTABLE DE VOTRE FACTURE ÉVOLUE

Le prix de l'eau potable se compose d'une part fixe, l'abonnement, et d'une part variable qui est proportionnelle au volume d'eau potable consommé.

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2023

- Le tarif de l'abonnement « petits compteurs" » diminue de l'ordre de 39%
- Le tarif des autres abonnements augmente de 2,6%
- Le prix du m³ d'eau consommé augmente autour de 24%

*compteurs de petits diamètres (A 0-25 mm et B 30-40 mm)

+ D'ÉQUITÉ entre consommateurs

Avant cette évolution, une personne seule payait son eau beaucoup plus cher au m³ qu'un foyer de 4 personnes qui a une consommation plus importante.

+ DE PRÉSERVATION

des ressources en eau

Avec le changement climatique, l'eau se raréfie. Cette nouvelle tarification incite davantage aux économies d'eau.

+ DE JUSTICE

Ce nouveau tarif permet à 80% des foyers de la métropole de diminuer la facture d'eau ou de contenir la hausse, en-dessous de l'inflation.

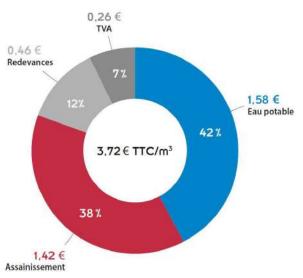


Un prix de l'eau unique et maîtrisé





- +4 % par rapport à 2022 notamment en lien avec l'inflation
- Prix inférieur au prix moyen des grandes villes françaises (>100000 hab): 4,07€ TTC/m³ au 01/01/21 (rapport 2022 SISPEA/OFB)
- Redevance SPANC au 01/01/23 = 21,14€ HT par semestre (+4,3 % par rapport à 2022)







Tarification sociale de l'eau 2022

92 ménages 207 bénéficiaires sur la Chapelle-sur-Erdre Soit 6 864 € versés (1,4 % des aides) **pour un montant** moyen de l'aide de 75 €



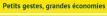
Reçu en préfecture le 01/12/2023

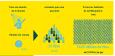
Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

Relation usagers et sensibilisation



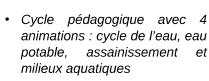




Communication

- Stratégie de communication Politique de l'Eau finalisée
- Documents d'information

Sensibilisation scolaires



 Bilan 2021-2022 : 82 classes inscrites, 260 animations réalisés, soit 2040 élèves sensibilisés

Coopération internationale

 Projets en Guinée, Cameroun, Haïti, Bénin, Sénégal, Indonésie

88%

se déclarent satisfaits de la qualité de l'eau du robinet (contre une moyenne de 90% en 2016)

78%

se déclarent satisfaits de la gestion des eaux usées (contre une moyenne de 87 % en 2016)

55%

des métropolitains boivent le plus souvent l'eau du robinet (contre 58% en 2016) et **19 % le plus** souvent un mixte eau du robinet-bouteilles (contre 15 % en 2016)

61%

déclarent que le prix de l'eau est peu cher ou normal (contre 56 % en 2016)

Seulement 3 usagers/10 suivent leur consommation d'eau

Ecoute usagers

- Baromètre satisfaction PPEAU
- Observatoire du goût de l'eau



Les perspectives

- Mise en œuvre de la stratégie de communication de la Politique de l'Eau => dont plan de communication sobriété/économies d'eau
- Mise en œuvre de la feuille de route « stratégie relations usagers »

Reçu en préfecture le 01/12/2023 52LO

Publié le 04/12/2023

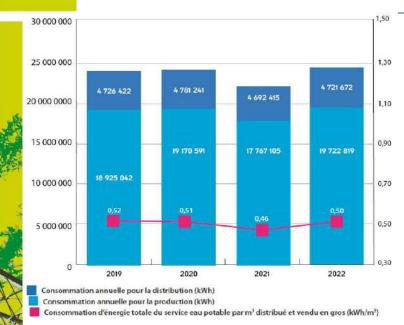




La consommation énergétique des services eau et assainissement

Eau potable





Conso énergie

80 % production

données manquantes sur la production en décembre 2021

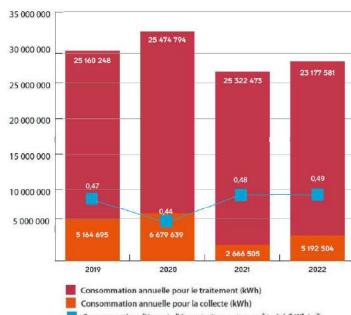
20 % distribution,
 Ratio = 0,5 kWh/m³ produit et distribué
 Consommation énergétique (ratio) qui suit une tendance à la baisse

Conso énergie

Assainissement

- 91 % traitement
- 9 % collecte*

Ratio très variable en fonction des volumes traités (apports d'eaux claires parasites)



Consommation d'énergie liée au traitement par m³ traité (kWh/m³)

0.65

^{*} données manquantes sur la collecte en 2018 et 2021

Valorisation ressources et diminution empreinte écologique : actions en cours et à venir





- Communication, sensibilisation économies d'eau (scolaires...)
- Accompagnement auprès des communes pour réduire les consommations sur leurs sites publics (audits...)
- Réduction pertes en eau distribuée, augmentation rendement
- Innovation énergétique contrats opérateurs



Assainissement

- Valorisation biogaz STEP Petite Californie
- Poursuite schéma directeur boues
- Comité scientifique SUEZ, recherche d'innovation
- Innovation énergétique contrats opérateurs



Les perspectives

- Lancement démarche audit énergétique puis déploiement d'actions de réduction GES / conso énergétique
- Evolution valorisation des boues suite schéma directeur : prise en compte enjeux réglementaires et de transition écologique
- Poursuite démarche d'innovation (comité scientifique, nouveaux contrats opérateurs 2026)





Envoyé en préfecture le 01/12/2023 Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023



Envoyé en préfecture le 01/12/2023

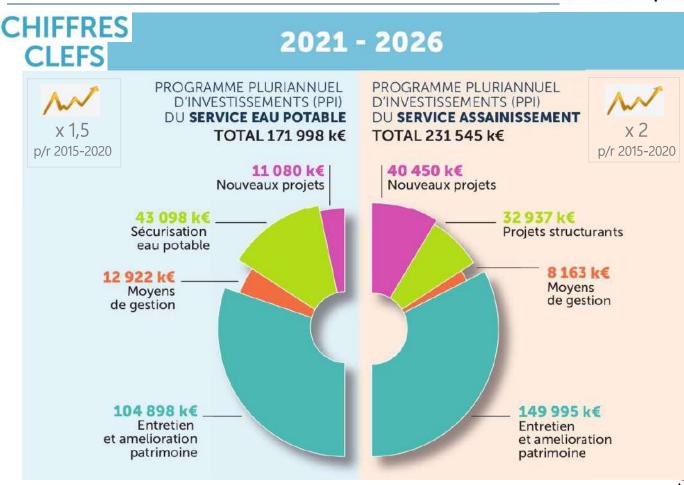
Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID : 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

PPI eau et assainissement 2021-2026





50





CHIFFRES CLEFS 2022

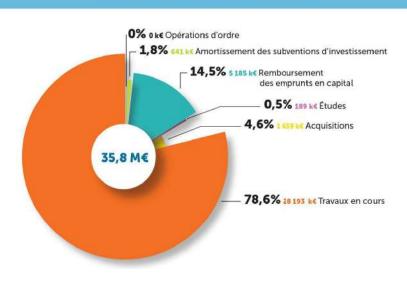
Le budget d'exploitation

- **55 M€ de dépenses** (+15 % par rapport à 2021)
 - dont 26 % de charges de personnel, 38 % de charges à caractère général, 5 % d'achats d'eau en gros
- 64 M€ de recettes (-2 % par rapport à
 - dont 54 % de vente d'eau aux abonnés, 31 % d'abonnements eau, 5 % de vente d'eau en gros



Le budget d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EAU 2022







CHIFFRES CLEFS 2022

Le budget d'exploitation

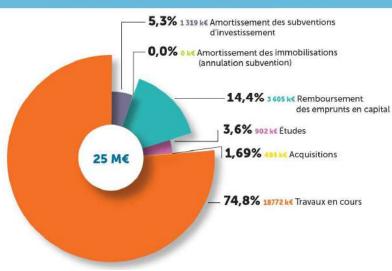
- **44,5 M€** de dépenses (+1 % par rapport à 2021) dont 22 % de charges de personnel et 44 % de charges à caractère général
- **56 M€** de recettes (-5 % par rapport à 2021)

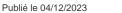
de redevances assainissement collectif, 14 % de PFAC

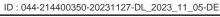


Le budget d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT 2022







Impayés et durée d'extinction de la dette



Eau potable

- Un montant d'impayés élevé = 1,9 M€ (+26 % par rapport 2021), 8€/abonné
- Encours total de la dette = 59,5 M€ (+12%, 258€/abonné)
- Capacité de désendettement satisfaisante



Assainissement

- Un montant d'impayés élevé = 1,4 M€ (+29 % par rapport à 2021), soit 6€/abonné
- Encours total de la dette = 9 M€ (-30%, 40€/abonné)
- Capacité de désendettement satisfaisante

Taux d'impayés

Eau et Assainissement 2,8%



Eau: 4 ans Assainissement: 0,4 an

Mais de gros investissements à venir



Les perspectives

- Plan d'actions impayés, convention DGFIP
- Quel impact de la conjoncture actuelle ?

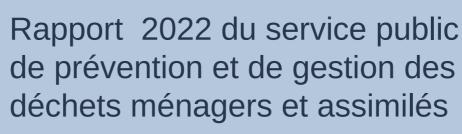






Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

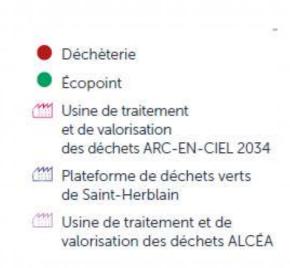




Envoyé en préfecture le 01/12/2023 Reçu en préfecture le 01/12/2023 ID: 044-214400350-20231127-DL 2023 11 05-DE

Prévention, collecte, tri, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés

des 24 communes de Nantes Métropole









Le Service public de prévention et gestion des déche Nantes Métropole

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID : 044-214400350-20231127-DL 2023 11 05-DE

Politique publique Déchets, adoptée en 2021 par les élus métropolitains

Nantes Métropole, territoire sobre en ressources et engagé :

 réduire les quantités de déchets ménagers et assimilés et lutter contre les gaspillages avec l'objectif de - 20 % de déchets ménagers et assimilés en 2030 par rapport à 2010 (hors gravats, en kg/hab/an).

Nantes Métropole, territoire moteur de l'économie circulaire à toutes les échelles :

 améliorer la valorisation matière des déchets à travers le recyclage et la valorisation organique, avec un objectif de 65 % de valorisation matière des déchets ménagers et assimilés (ou DMA) en 2030 (hors gravats et déchets dangereux).

Nantes Métropole, collectivité exemplaire dans la mise en œuvre du service public Déchets :

 proposer un service de qualité en maîtrisant l'impact environnemental des activités et en assurant la sécurité des agents et des usagers, avec une démarche de certification Qualité, Sécurité et Environnement.



Certification QSE (Qualité Sécurité Environnement) en Octobre 2022

Une politique publique avec des objectifs ambi

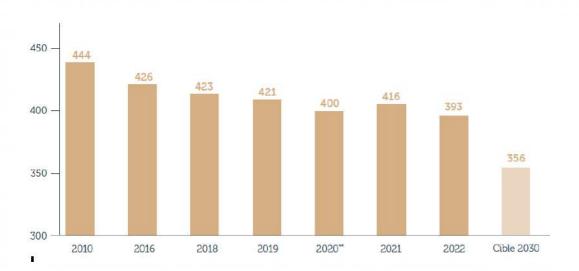
Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

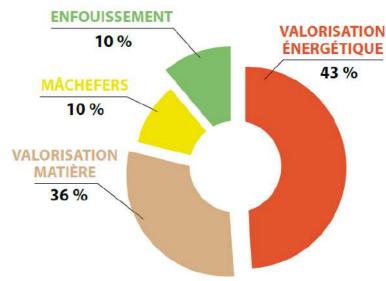
Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

D'ici 2030, réduire de 20 % les déchets ménagers et assimilés par rapport à 2020 (en kg/hab/an, hors gravats) Atteindre 65 % de valorisation matière des déchets ménagers et assimilés d'ici 2030 (hors gravats et déchets dangereux)







Taux de valorisation en 2022

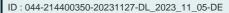


^{*} contexte crise sanitaire

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

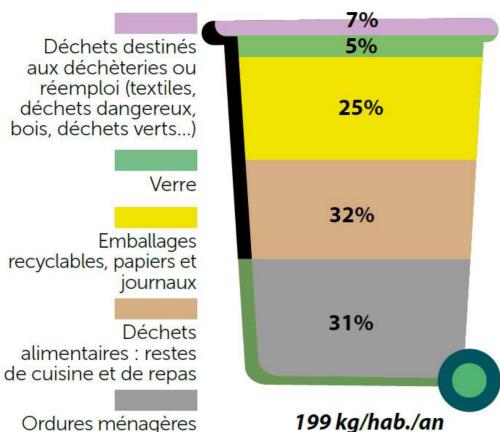
Publié le 04/12/2023



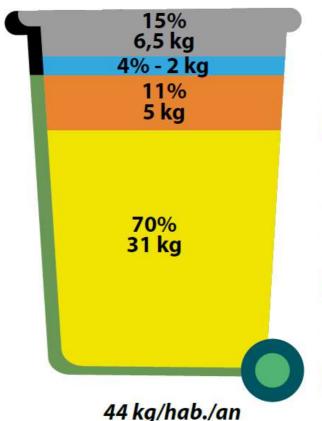
Portrait de nos poubelles (caractérisation en 2021)

Poubelle ordures ménagères





résiduelles



Refus non valorisables: déchets assimilables à des OMR

Déchets valorisables dans d'autres filières: verre, déchets alimentaires. textiles

Extension des consignes de tri des plastiques

Emballages recyclables, papiers et journaux

Les chiffres clés

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

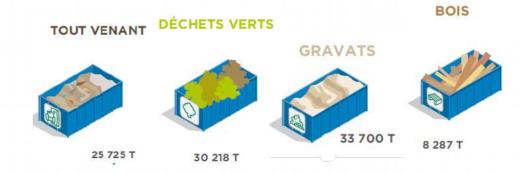
Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023



304 066 tonnes de déchets ménagers et assimilés collectés





186 982 tonnes collectées en porte à porte et apport volontaire



Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA) 2021-2026

Adopté en décembre 2021

8 grands axes:

- 1. Sensibiliser à la prévention des déchets ;
- 2. Réduire le gaspillage alimentaire ;
- 3. Valoriser au plus près les déchets alimentaires et de jardin ;
- 4. Promouvoir une consommation sobre;
- 5. Allonger la durée de vie des objets et leur réemploi ;
- 6. Devenir des collectivités exemplaires ;
- 7. Encourager les professionnels et organisateurs d'évènements ;
- 8. Étudier des financements incitatifs.





Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023



Sensibiliser et faire agir

SENSIBILISATION DES PUBLICS – TEMPS FORTS 2022

Défi citoyen zéro déchet : 50 foyers

- 30,5 % de déchets produits en 3 mois pour les familles du défi citoyen zéro déchet

La semaine européenne de réduction des déchets

sur la thématique du réduction du gaspillage et des déchets alimentaires Des interventions de l'équipe d'ambassadeurs zéro déchet :

151 animations pour 6600 habitants

2264 élèves



Sensibilisation porte à porte

information sur le broyage/compostage, rappel des règles sur la gestion des déchets, les consignes de tri...

10 262 habitants



Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

Plan de prévention du gaspillage alimentaire

INFORMER, FORMER ET SENSIBILISER

Scolaires: 20
classes ont bénéficié
du module
pédagogique sur le
Gaspillage
alimentaire.
Grand public:
Grande table de
l'agglo

ORGANISATEUR D'EVENEMENTS

Diffusion de la carte
AIDALIM pour faciliter la
mise en relation des
restaurateurs
d'évènements et des
structures du don
alimentaire
Sessions de formations
pour les organisateurs à
l'antigaspillage alimentaire
et au don alimentaire.

ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEURS ACTIONS

- Poursuite des réflexions avec les 24 communes, pour partager les expériences, favoriser une culture commune, les accompagner dans leurs projets (plans gaspillage alimentaire, tri à la source des déchets alimentaires, formation, sensibilisation des parties prenantes...)
- En restauration collective :

Pour les communes intéressées à la réduction du gaspillage alimentaire : accompagnement par ur cabinet prestataire pour 2 ans.

2022 : 15 Communes et 46 restaurants accompagnés.

2021-2022 : 15 Villes et 56 restaurants accompagnés

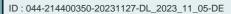
- Marchés forain : expérimentation depuis 2020 sur le marché de Bellevue Saint-Herblain : tri et distribution des invendus alimentaires et compostage



Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023



Compostage de proximité et broyage

Renforcement des actions pour le développement du compostage de proximité des restes alimentaires et du broyage des végétaux :

917

nouveaux foyers ont bénéficié du dispositif d'aide pour l'achat d'un composteur/ lombricomposteur (22 000 foyers depuis 2010)

295
sites de
compostage
partagés ouverts
aux habitants



Marché avec l'association

Compostri pour accompagner les habitants dans le compostage collectif citoyen

58

Collectifs d'habitants ont bénéficié de l'aide financière à l'achat d'un broyeur à végétaux.





Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

La mobilisation des

sociaux, qui mettent à

disposition des locaux pour le

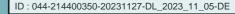
encombrants, la mise en place

pré-tri, la collecte d'objets et

de partenariats, l'implication

d'habitants-ambassadeurs.

bailleurs



Le réemploi

• Le réemploi : poursuite des actions pour le développement du réemploi des objets

10 projets

menés par le milieu Associatif, ressourceries de quartier... ont été subventionnés par la Direction des déchets.

Un travail partenarial mené avec le Relais dans le cadre du renouvellement de la convention pour redynamiser le maillage et la collecte du textile sur la Métropole.



385

tonnes

d'objets et meubles provenant des déchèteries et écopoints réutilisés, redonnés ou revendus par les associations. 1 425 tonnes

de textile collectées par la structure d'insertion Le Relais Atlantique et les acteurs du réemploi





Collecte des déchets

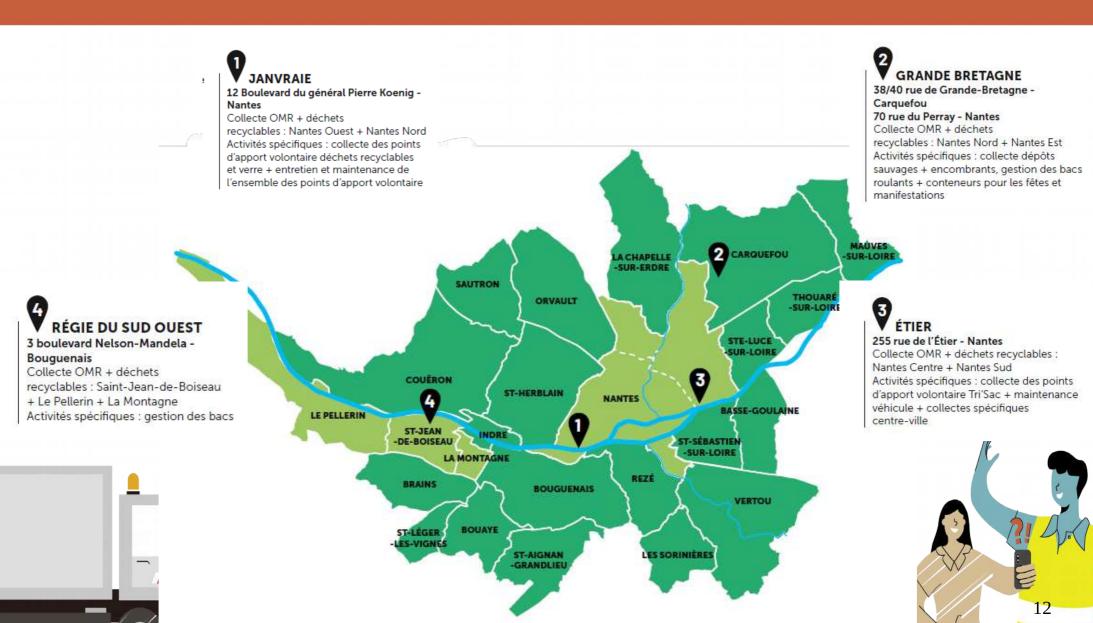
Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

Les opérateurs publics de collecte



Collecte des déchets

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

Les opérateurs privés de collecte

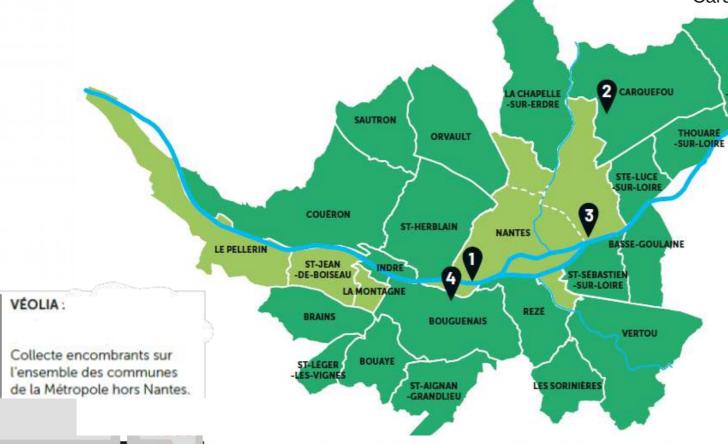
DERICHEBOURG (1er trimestre 2022)

Collecte OM + déchets recyclables

sur Couëron, Indre, Saint Herblain

URBASER ENVIRONNEMENT

Collecte OM + déchets recyclables sur Sautron, Orvault, La Chapelle sur Erdre, Thouaré sur Loire, Mauves sur Loire, Saint Luce sur Loire, Carquefou



SUEZ RV OUEST

SUR-LOIRE

Collecte OM + déchets

recyclables sur Basse-Goulaine, Saint Sébastien sur Loire, Vertou, Rezé, Les Sorinières, Bouguenais, Saint Aignan de Grand-Lieu, Bouaye, Brains, Saint Léger les Vignes

Collecte verre sur l'ensemble des communes de la Métropole, hors Nant

La précollecte

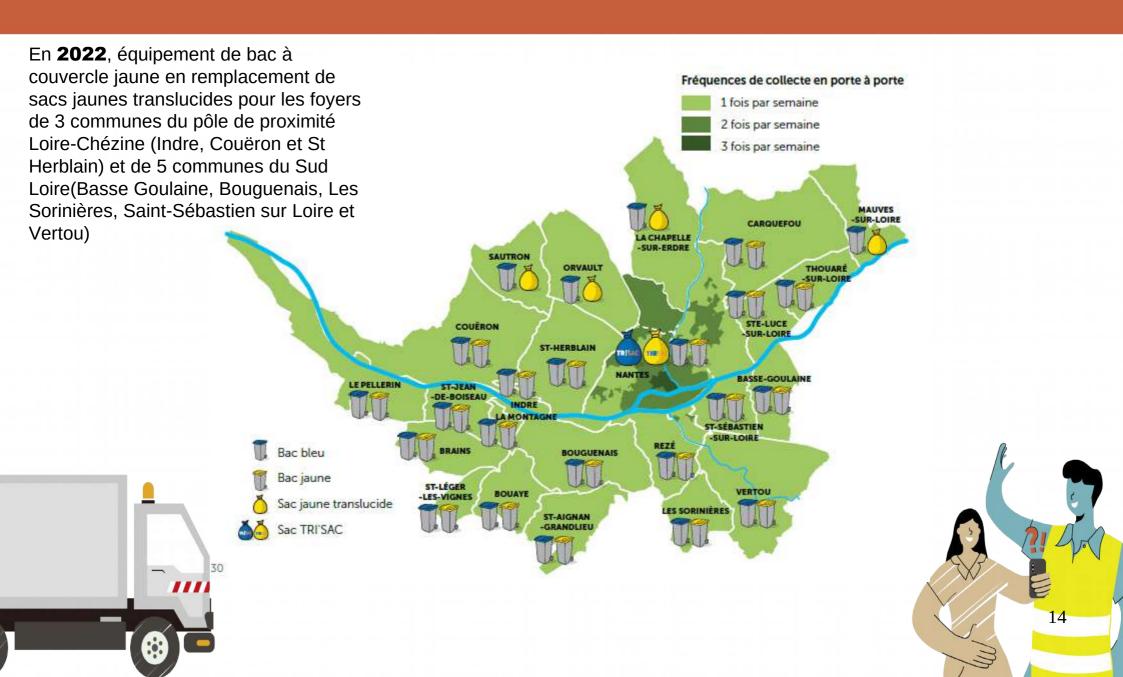
Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

Collecte en porte à porte



La précollecte

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

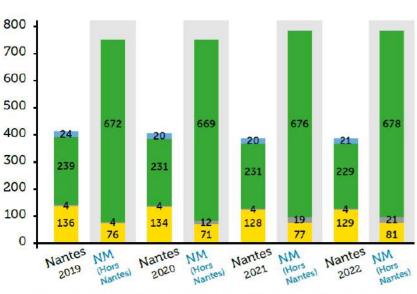
Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

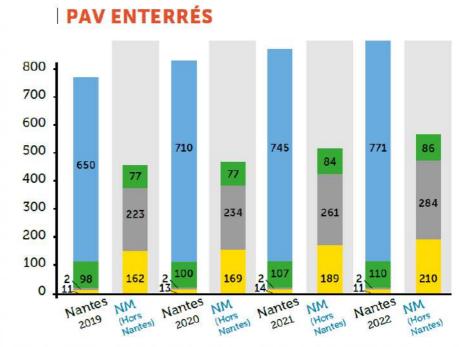


Collecte en point d'apport volontaire









1474 conteneurs

enterrés

1163

conteneurs aériens dont

907 pour le verre





Les déchèteries

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID : 044-214400350-20231127-DL 2023 11 05-DE

11 déchèteries

écopoints pour un tonnage accueilli de

117 084

tonnes

2 065 553 Nombre de passages sur l'ensemble des déchèteries pour 2022



ACTIONS 2022

<u>Déploiement de la collecte de plaques de plâtre</u> sur l'ensemble des déchèteries qui peuvent accueillir le flux

Travaux de mise en conformité et de modernisation de la déchèterie de Nantes ;

Mise en place de la collecte du réemploi sur l'éco-point de Beaujoire

Démarche de dialogue citoyen pour la construction de la déchèterie de Coueron

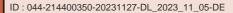




Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023



POURSUITE DE L'EXPÉRIMENTATION DE COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES SUR LE QUARTIER NANTES NORD

25 000 habitants concernés par cette nouvelle collecte réalisée en apport volontaire uniquement. 220 points de collecte ont été installés et mis en service sur le quartier

75 %
des foyers touchés par la campagne d'information en porte-à-porte

seaux distribués au total en 2022 entre campagne d'information, stands, points relais

9 kg/habitant collectés en 2022 Bonne qualité du tri (moins de 6% de refus)



Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023



ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

Présentation

ORGANISATION DU TRAITEMENT ET DE LA VALORISATION DES DECHETS MÉNAGERS ET ASSIMILES :

<u>Les ordures ménagères</u>, <u>la collecte sélective et le tout-venant issus des déchèteries</u> sont traités dans le cadre de contrats de délégation de service public (DSP) :

ARC-EN-CIEL 2034 (VÉOLIA) et ALCÉA (Séché Environnement)

Les déchets verts issus des déchèteries sont traités via deux marchés publics :

Grandjouan Saco (exploitation de la plate-forme de traitement des déchets verts de Nantes Métropole située à Saint- Herblain) et Suez organique

Les <u>autres déchets collectés en déchèteries</u> sont traités via les filières REP quand elles existent, ou dans le cadre de marchés publics pour les autres :

Bois, plaque de plâtre, papier, carton, gravats, ferrailles,polystyrène, batteries et petites bouteilles de gaz, Filières REP : déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), déchets dangereux (DDS), ampoules et néons et meubles.

<u>L'amiante liée</u> est apportée directement par les usagers sur les sites suivants : Ecoterre Charier CM (Le Cellier) et Séché Environnement (Vallet).



Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

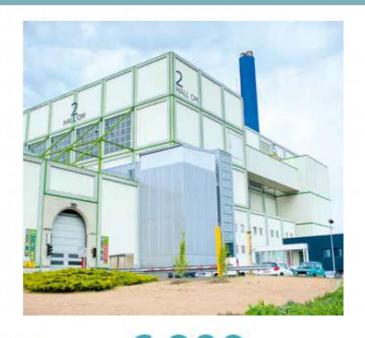
Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

ALCEA

- Unité de Valorisation Énergétique :
 - Tonnage 2022 : 149 143T dont 111 885T proviennent de NM
 - Valorisation énergétique :
 - Vente de chaleur au Réseau de chaleur
 - Production et vente d'électricité





- Atelier Tri'Sac:

 Tonnage 2021 : 50 333 T (sacs bleus + sacs jaunes) Grâce aux déchets

173 124 MWh

de chaleur vendus au réseau de chaleur urbain 6 209 MWh

d'électricité produits, dont 1 232 MWh vendus





Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

ARC EN CIEL 2034

UVE (Unité de Valorisation Énergétique) :

Tonnages entrants : 171 839 T en 2022 dont 80 419 T pour Nante Métropole



Tonnage entrant: 43 303 T dont 26 490 T pour Nantes Métropole



Tonnage entrant: 26 195 T pour Nantes Métropole

Grâce aux déchets

50 390

MWh

de chaleur vendus au réseau de chaleur urbain

26 851

MWh

d'électricité produits dont 18 517 MWh autoconsommés ou vendus

TAUX DE REFUS

4999 tonnes

de refus produits pour Nantes métropole

26 490 tonnes

de collecte sélective entrante

soit un taux de refus de

18,85 %



2034 en 2022





Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

Cartographie des repreneurs des matières issues du tri





Les indicateurs financiers

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/202

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) ET LA REDEVANCE SPÉCIALE (RS)

TEOM en 2022 : 73 240 694 € (+ 10,4 %)

RS en 2022 : 2 601 244 € (+ 26 %)

En 2022, le Conseil communautaire a voté un taux de TEOM de 7,95 % pour les 24 communes de la Métropole, en progression de 6 % par rapport aux années précédentes (7,50%).

La recette de RS des années 2020 et 2021 était diminuée par les exonérations consécutives à la crise sanitaire et à la fermeture de établissements.



Les indicateurs financiers

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

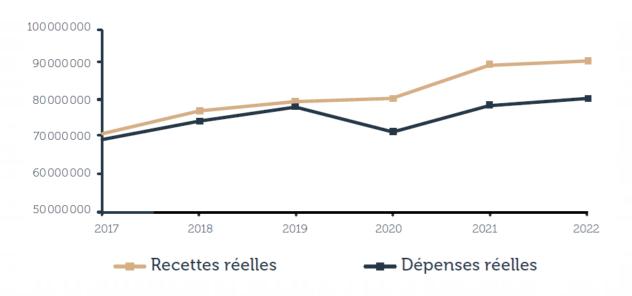
Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 04/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

Fonctionnement / résultat comptable

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (EN€)





BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN 2022

80,71 millions d'euros de dépenses +3,13 % par rapport à 2021

90,59 millions d'euros de recettes

+1,24 % par rapport à 2021

BUDGET D'INVESTIS-SEMENT EN 2022

11,66 millions d'euro de dépenses dont :

Entretien et amélioration du patrimoine :

1,3 millions d'euros

Renouvellement des véhicules de

collecte: 5,74 millions d'euros

Mobilier de collecte (bacs, colonnes

aériennes et enterrées, abri-bacs biodéchets

3,39 millions d'euros

Prévention - compostage individuel et

collectif: 0,203 million d'euros

Matériels, mobilier, informatique :

0.037 million d'euros

Remboursement de capital emprunté :

1 million d'euros

9,76 millions d'euros de recettes

Les indicateurs financiers

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

Reçu en préfecture le 01/12/2023 52LG

COÛTS ANALYTIQUES À L'HABITANT

POSITIONNEMENT DE NANTES MÉTROPOLE AU NIVEAU NATIONAL

	FLUX DE DÉCHETS							
COÛT AIDÉ EN € HT/HABITANT	OMR	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Autres	Total tous flux		
2021	38	1,6	20	19	17	96		
2022	42	1	19	20	17	98		
Données nationales (ADEME), Typologie d'habitat URBAIN Médiane et dispersion (80 % des collectivités)	53 [42 ; 74]	1,6 [0,7 ; 3,0]	11 [5 ; 20]	17 [8 ; 27]		95 [72 ; 126]		
Écart 2022-2021	10 %	-35 %	-9 %	2%		2%		

	FLUX DE DÉCHETS						
COÛT AIDÉ EN € HT/TONNE	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchèteries	Total tous flux		
2021	198	50	487	142	218		
2022	228	30	454	166	236		
Données nationales (ADEME), Typologie d'habitat URBAIN Médiane et dispersion (80 % des collectivités)	213 [174 ; 288]	55 [30 ; 129]	236 [96 ; 441]	129 [93 ; 182]			
Écart 2022-2021	15 %	-39 %	-7%	16 %	8%		

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

ID: 044-214400350-20231127-DL_2023_11_05-DE

